

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et un, le dix juin à 18 h, le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur HENRI PARANTHOËN, le Maire,

Nombre de conseillers
en exercice :

15

Présents ou
représentés :

15

Présents : PARANTHOËN Henri, le Maire ; LE COQ Annyvonne, SCHUCHARD Corinne, ALLAIN Gilles, LE BRIAND Fabienne, GUILLOU Loïc, HERVO Claudine, MENUU Laurent, BLONDEL Christine, Yoann JUMEL, CONAN Amélie, CEILLIER-VERDEIL Christine, CASTERAN Maryline, JEZEQUEL Yves.

Procuration : ANDRE Yanick ayant donné pouvoir à M. Henri PARANTHOËN, le Maire ;

Secrétaire de séance : Loïc GUILLOU

Date d'envoi de la Convocation : le 07 juin 2021

Date de l'affichage : 07 juin 2021

DELIBÉRATION N°2021-13-100 : PORT DE PLAISANCE_ DECISION MODIFICATIVE 2021_001

M. le Maire informe les membres du conseil municipal que des crédits doivent être prévus au budget port de plaisance afin d'annuler un titre émis en 2020, d'un montant de 375 000 € concernant le fonds de concours d'Ailes Marines. Ce titre doit être émis sur le budget 2021 car il concerne l'achèvement des travaux.

M. le Maire présente la décision modificative suivante :

Section d'investissement :

DEPENSES	Compte 1318	Opération 056	+ 375 000 €
RECETTES	Compte 1318	Opération 056	+ 375 000 €

Vu le Code Générale des collectivités territoriales

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité

- ✓ *Décident d'adopter la décision modificative n°2021_001 d'un montant de 375 000 € en dépenses et recettes section d'investissement ;*
- ✓ *Autorisent M. le Maire ou adjoint à signer toute pièce à venir.*

Pour Copie Conforme

Le Maire

Henri PARANTHOËN

